

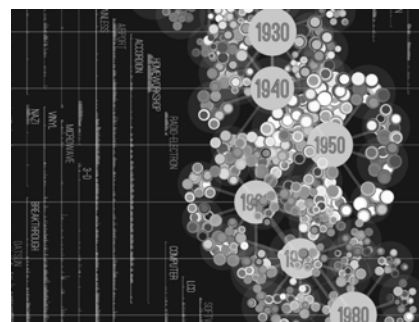
## *Politiques de recherche en Europe*

*Jérôme Aust*

Depuis le début des années 1980, de nombreuses transformations ont modifié les conditions dans lesquelles les scientifiques enquêtent, expérimentent et publient : la généralisation du financement sur projets, l'évaluation bibliométrique, l'autonomie des universités, l'extension de la brevetabilité au vivant ou encore l'émergence de nouveaux mouvements sociaux contestant certaines avancées scientifiques ont profondément restructuré la vie de laboratoire et la production des connaissances scientifiques. En s'appuyant essentiellement sur les outils analytiques de la sociologie de l'action publique, mais en mobilisant aussi ceux de la sociologie des professions, de celles des sciences et des organisations, le cours propose une réflexion sur les transformations politiques qui ont marqué le gouvernement de l'enseignement supérieur et de la recherche ces 30 dernières années. Illustré par de nombreux exemples de réformes menées en Europe (France, Grande-Bretagne, Allemagne) et aux États-Unis, il propose de documenter plus précisément trois recompositions : la redéfinition des formes d'intervention des autorités publiques dans les politiques scientifiques, l'implication croissante des mouvements sociaux dans le pilotage des politiques de la recherche, les nouvelles logiques d'association de la science et du marché. Chaque fois, le cours envisage les conditions d'imposition de ces nouvelles logiques, les conditions de leur mise en œuvre et leurs conséquences sur la vie de laboratoire.

Le cours s'adresse à tou.te.s les étudiant.e.s intéressé.e.s par les réformes de la recherche et de l'enseignement supérieur, sans condition de formation préalable en sociologie de l'action publique.

Le cours est constitué de 12 séances de 3 heures, chacune étant consacrée à un point particulier. Un document électronique revenant sur le contenu de la séance est distribué systématiquement avant la tenue du cours aux étudiant.e.s. Il leur est proposé de se servir de ce document pour traiter une étude de cas illustrant la thématique de la séance. Une courte synthèse sur cette étude de cas doit être rédigée avant le cours (2 pages environ). Chaque séance est ensuite organisée en deux séquences : la première permet de revenir sur les principaux enseignements du cours et de répondre aux questions des étudiant.e.s selon une logique de pédagogie inversée ; la seconde permet de revenir sur l'étude de cas. Quelques synthèses seront ramassées à chaque séance et un.e étudiant.e sera invité.e à présenter son travail aux autres. Un oral organisé à la fin du semestre complète la validation du cours.



Jer Thorp, détail de *138 years of popular science*, 2011. Droits réservés.

*Modalités d'évaluation*

- Étude de cas (écrit et oral) : 50 %
- Oral : 40 %
- Participation orale : 10 %

*Détail des séances**1. Introduction*

Cette séance introductive est d'abord l'occasion de donner quelques repères aux étudiant.e.s sur la manière dont les sciences sociales se sont saisies de l'activité académique et des politiques scientifiques. Il s'agira ensuite de montrer combien les politiques de recherche et d'enseignement supérieur sont au cœur de trois recompositions : la redéfinition de la forme de l'intervention des autorités publiques dans l'enseignement supérieur et la recherche d'abord ; la restructuration de la relation entre science et société ensuite ; la reformulation des relations entre science et marché enfin. Cette séance sera enfin l'occasion de fixer les modalités du travail collectif.

**Lectures recommandées**

- D. Pestre, 2003. *Science, argent et politique : un essai d'interprétation*, Paris, INRA Editions

*2. Les transformations de l'intervention de l'État en Europe*

Après la Seconde Guerre mondiale, la plupart des États occidentaux investissent massivement dans la recherche. Dès la fin des années 1960, le soutien public à la recherche s'effrite cependant en Europe et aux États-Unis. L'intervention de l'État dans la recherche se redéfinit alors et s'appuie sur le développement de nouveaux dispositifs d'intervention, souvent confiés à des agences de financement et d'évaluation. Cette séance est l'occasion d'explorer cette refonte des modalités d'intervention de l'État. Il s'agira alors d'insister sur deux points : le premier souligne que l'internationalisation croissante des politiques scientifiques ne dissout pas les spécificités nationales ; le second montre que, si les situations varient considérablement d'un pays à l'autre, c'est moins à un retrait des États du gouvernement des politiques scientifiques qu'à un profond réagencement des modalités de leur influence que nous assistons.

**Étude de cas** : De la DGRST à l'ANR : les transformations de l'intervention de l'État en France.

**Lectures recommandées :**

- Ch. Musselin, 2009, « Les réformes des universités en Europe : des orientations comparables, mais des déclinaisons nationales », *Revue du MAUSS*, (1), p. 69–91.
- Ch. Musselin, et C. Paradeise, 2009, « France : From incremental transitions to institutional change », In Paradeise C., Reale E.,

Bleiklie I. et Ferlie E., *University Governance. Western European Comparative Perspectives*, Dordrecht, p. 21–49

### 3. Europe, collectivités locales : vers une nouvelle gouvernance de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Europe et les autorités locales ont considérablement accru leur intervention dans la recherche et l'enseignement supérieur depuis le début des années 1980. Cette intervention supra et infra nationale a des incidences importantes sur les conditions dans lesquelles la recherche et l'enseignement supérieur sont gouvernés : elle en transforme les échelles de gouvernement et pose la question de l'articulation entre les différents niveaux politiques y intervenant. Il s'agira de documenter les conditions de la montée en puissance des niveaux européens et locaux et d'en envisager les conséquences sur le gouvernement de la recherche.

#### Lectures recommandées :

- I. Bruno, S. Jacquot, L. Mandin, 2006, « Europeanization through its instrumentation : benchmarking, mainstreaming and the open method of co-ordination... toolbox or Pandora's box? », *Journal of European Public Policy*, 13(4), 519–536.
- C. Crespy, 2007, « Gouvernance de la recherche et compétitivité des régions : quel rôle pour l'action publique territoriale? », *Politiques et management public*, 25(2), 23–44.

### 4. Appels à projets, indicateurs de performance : de nouveaux instruments pour financer la recherche

Comme de nombreux autres professionnels, les membres de la profession académique ont vu apparaître de nouveaux instruments de financement de leur activité depuis le début des années 1980 : généralisation du financement sur projets de la recherche, mise en place d'outils de financement à la performance, ou encore développement de politiques « d'excellence » qui visent à concentrer les ressources sur les meilleurs établissements, les meilleurs laboratoires ou les meilleurs chercheurs. Tout en dressant un tableau de la montée en puissance de ces nouveaux outils de financement de la recherche et de l'enseignement supérieur, il s'agira d'éclairer les conséquences politiques de ces instruments et leurs incidences sur la vie de laboratoire.

#### Lectures recommandées :

- J. Barrier, 2011, « La science en projets : financement sur projet, autonomie professionnelle et autonomie du travail des chercheurs académiques », *Sociologie du travail*, vol. 53, 515–536.
- I. Mc Nay, 2003, « Assessing the assessment : an analysis of the UK Research Assessment Exercise, 2001, and its outcomes, with

#### Étude de cas :

H2020, une nouvelle forme d'intervention européenne dans la recherche. L'intervention régionale dans la politique de recherche. Le cas de Rhône-Alpes.

Étude de cas : L'évaluation des projets à l'ANR.

special reference to research in education », *Science and Public Policy*, 30(1), 47–54.

- S. Paye, 2015, « Temporaires, permanents, «vedettes» : la tripartition du salariat académique au Royaume-Uni », *Sociologie du Travail*, 57(2), 175–199.

### 5. Évaluer, mesurer, classer : l'évaluation de la recherche au risque de la mise en chiffres

Cette séance prolonge la réflexion engagée sur le rôle des instruments dans le pilotage de la recherche en envisageant cette fois leurs conséquences sur l'évaluation des activités scientifiques. En prenant l'exemple des classements académiques, des grilles d'évaluation des laboratoires de recherche et des dispositifs bibliométriques de mesure de l'activité scientifique, il s'agira de faire une analyse critique de ces instruments tout en envisageant la manière dont ils restructurent le monde académique en imposant de nouvelles références et en dessinant de nouvelles hiérarchies.

#### Étude de cas :

Les classements académiques.  
Les grilles d'évaluation des laboratoires de recherche par l'ANR.

#### Lectures recommandées :

- C. Gozlan, 2015, « L'autonomie de la recherche scientifique en débats : évaluer l'«impact» social de la science? », *Sociologie du Travail*, 57(2), p. 151–174.
- W. N. Espeland, M. Sauder, 2007, « Rankings and Reactivity : How Public Measures Recreate Social Worlds », *American Journal of Sociology*, 113, 1, p. 1–40.
- Y. Gingras, 2008, « Du mauvais usage de faux indicateurs », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 5, 55, p. 67–79.

### 6. La construction des universités en organisations

Longtemps, les institutions scientifiques ont été décrites comme des organisations collégiales, faiblement hiérarchisées et intégrées. Différentes réformes (comme le vote de la loi LRU en France) ont cependant été mises en place pour mettre les universités en organisations, renforcer leur autonomie et accroître leur intégration organisationnelle. Il s'agira de décrire les différentes formes que prend ce phénomène, de comprendre ses implications sur le gouvernement des institutions universitaires et de saisir la manière dont il redéfinit ce qu'est un établissement universitaire.

Étude de cas : La mise en œuvre de la loi LRU.

#### Lectures recommandées :

- Ch. Musselin, 2006, « Are universities specific organisations? », in Krücken, G., Kosmützky, A. et Torke, M. (eds.), *Towards a multidiversity, Universities between national traditions and Global Trends and National Traditions*, Bielefeld, Transcript Verlag, 63–84.
- Ch. Musselin, 2001, *La longue marche des universités françaises*, Paris, PUF.

### 7. Mettre la science en réseaux

Cette séance poursuit la réflexion sur la mise en organisation des activités scientifiques. Elle s'attache cette fois à décrire et à comprendre une forme spécifique de mise en organisation : la mise en réseaux des activités scientifiques et des établissements. Il s'agira de documenter la généralisation de ce phénomène, de relever les postulats sur lesquels il repose et de comprendre comment les scientifiques « font avec » et ce qu'ils « font de » ces institutions de ces nouvelles institutions réticulaires.

**Étude de cas :** Rapprocher clinique et biologie. Heurs et malheurs des cancéropôles.

#### Lectures recommandées :

- J. Aust, C. Crespy, 2009, « Napoléon renversé ? », *Revue française de science politique*, 59(5), 915–93.
- J. Barrier, A. Vézian, 2016, « Concurrence, rhétorique et mécano institutionnel : les usages stratégiques des dispositifs d'organisation de la recherche » dans P. Castel, L. Hénaut et E. Marchal (dir.), *Faire la concurrence. Retour sur un phénomène social et économique*, Paris, Presses des Mines.
- T. Heinze, P. Shapira, J. D. Rogers, J. M. Senker, 2009, « Organizational and institutional influences on creativity in scientific research », *Research Policy*, 38(4), 610–623.

### 8. De la critique de la science au gouvernement de la critique : nouveaux mouvements sociaux et agences de régulation des risques technologiques

La montée en puissance de mouvements sociaux critiques vis-à-vis des connaissances scientifiques est l'une des tendances marquantes des recompositions du gouvernement de la recherche. En contestant l'idée que l'avancée des connaissances scientifiques est un facteur de progrès, ces mouvements participent à la redéfinition des modalités de gestion de l'innovation. Cette séance sera l'occasion de comprendre la montée en puissance de ces mouvements, de cerner jusqu'où ils participent d'une remise en cause de la technoscience et d'inventorier les nouvelles modalités de gestion des risques scientifiques par les agences de régulation.

**Étude de cas :** Les débats sur les OGM et leur mise en risque par les agences.

#### Lectures recommandées :

- Y. Barthe, M. Callon, P. Lascoumes, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, La Découverte.
- O. Borraz, 2008, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po.
- S. Topçu, « Confronting nuclear risks : counter-expertise as politics within the French nuclear energy debate », *Nature and Culture*, 3(2), 225–245.

### 9. De la philanthropie aux associations de malades : l'implication des mouvements sociaux dans le pilotage de la recherche

La neuvième séance du cours prolonge la réflexion sur le rôle des mouvements sociaux dans le gouvernement de la recherche. Depuis longtemps en effet, les fondations philanthropiques interviennent massivement dans le financement de la recherche. Depuis le début des années 1980, l'émergence d'associations de malade a cependant considérablement diversifié les formes d'engagement du tiers secteur dans le pilotage de la recherche. Il s'agira de prendre la mesure de ce phénomène et d'en envisager les conséquences sur le gouvernement de la recherche, mais aussi sur la production des connaissances.

**Étude de cas :** L'Association française contre la myopathie.

#### Lectures recommandées :

- J. Barbot, 1998, « Science, marché et compassion. L'intervention des associations de lutte contre le SIDA dans la circulation des molécules », *Sciences sociales et santé*, 16(3), 67-94.
- S. Epstein, 1995, « The Construction of Lay Expertise : Aids Activism and the Forging of Credibility in the Reform of Clinical Trials », *Science Technology & Human Values*, 20(4), 408-437.
- V. Rabeharisoa, M. Callon, 2002, « L'engagement des associations de malades dans la recherche », *Revue internationale des sciences sociales*, 171(1), 65-73.

### 10. Privatiser les connaissances scientifiques : États-Unis/Europe

À la fin des années 1970, la mise au point de nouveaux procédés scientifiques, l'extension des possibilités de dépôt de brevets au vivant et la mise en place de politiques publiques incitant au dépôt de brevets et à la création de « start-ups » lancent une véritable ruée vers la valorisation des connaissances académiques. Entamée aux États-Unis, cette course aux brevets se poursuit bientôt en Europe. Quelles sont les conséquences du développement de ce capitalisme académique ? Que représentent réellement les ressources liées au dépôt de brevets ? Quelles sont les conséquences de cette tendance sur la production scientifique, la circulation des connaissances et la vie de laboratoire ? Quels sont les acteurs qui résistent aux logiques « d'économicisation » de la science et comment procèdent-ils ?

**Étude de cas :** Les revenus de la propriété intellectuelle aux États Unis.

#### Lectures recommandées :

- E. P. Berman, 2008, « Why did universities start patenting ? Institution-building and the road to the Bayh-Dole Act », *Social Studies of Science*, 38(6), 835-871.
- M. Cassier, 2007, « Délimiter le marché de la santé et faire le droit du vivant : le rôle des oppositions juridiques aux brevets sur les gènes en Europe », *Revue d'économie industrielle*, 120, 155-174.
- B. Coriat, F. Orsi, 2002, « Establishing a new intellectual property rights regime in the United States : Origins, content and problems », *Research Policy*, 31(8), 1491-1507.

### 11. Connecter science et marché

Les partenariats entre science et industrie sont une histoire ancienne ; ils prennent aujourd'hui une forme renouvelée avec le développement de politiques qui visent à connecter la science au marché. Cette séance poursuit l'analyse des relations entre science et marché en montrant combien le développement des partenariats entre science et industrie s'équipe aujourd'hui d'intermédiaires et de dispositifs qui encadrent les partenariats public/privé. Elle analyse ensuite comment ces partenariats restructurent le travail de recherche dans les laboratoires, public et privé, et les formes différenciées d'investissement des chercheurs dans ce travail avec l'industrie.

**Étude de cas :** La politique de valorisation du CNRS.

#### Lectures recommandées :

- H. Etzkowitz, L. Leydesdorff, 2000, « The dynamics of innovation : from National Systems and "Mode 2" to a Triple Helix of university-industry-government relations », *Research policy*, 29(2), 109–123.
- M. Grossetti, M.-P. Bès, 2001, « Encastremets et découplages dans les relations science-industrie », *Revue française de sociologie*, 42(2), 327–355.
- E. Lamy, T. Shinn, 2006, « L'autonomie scientifique face à la mercantilisation. Formes d'engagement entrepreneurial des chercheurs en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 164, p. 22–49.

### 12. Conclusion et retour sur les exercices des étudiants

Cette dernière séance est l'occasion de revenir sur les différents travaux remis par les étudiants pendant le cours, d'en fournir un corrigé et de donner une conclusion générale mettant en perspective les différents enseignements du cours.